

# Conservons l'acquis!

Autor(en): **Liaudat, André**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **143 (1998)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# SOMMAIRE

Décembre 1998

	Pages
<b>Editorial</b>	
■ Conservons l'acquis!	3
<b>Politique de sécurité</b>	
■ Armée et nouvelle sécurité internationale (1)	6
■ Centre international de déminage à Genève	20
<b>Armées étrangères</b>	
■ Les forces spéciales vénézuéliennes	10
<b>Armement</b>	
■ SIG Arms: armes de poing et d'épaule	14
■ Le «MLRS», aujourd'hui et demain	16
<b>Droit international</b>	
■ L'OTAN, intervenir ou ne pas intervenir	22
<b>Renseignement</b>	
■ Mai 1940. Dérapages du renseignement en Suisse et en France	23
<b>Histoire</b>	
■ Un colloque à Lisbonne sur la guerre et le choc des civilisations	28
<b>Analyse</b>	
■ Eclairage sur l'anti-judaïsme	35
<b>Comptes rendus</b>	
■ Un major biennois dans l'Ordre noir	37
■ Un Suisse au service de la Hollande	40
<b>Nouvelles brèves</b>	41
<b>Revue des revues</b>	45
<b>RMS-Défense Vaud</b>	I-IV

## Conservons l'acquis!

Oui, l'armée est en pleine mutation! Pas à pas, elle poursuit sa restructuration et procède aux adaptations nécessaires. D'une part, la diminution sensible des risques d'une menace militaire dite «classique» et, d'autre part, la survenance de faits nouveaux, tels que prolifération du crime organisé, guerre de l'information, terrorisme, etc. sont les principales modifications en matière de politique de sécurité.

Après «Armée 95», un vaste train de mesures qui se concrétise sous le nom de «PROGRESS», entrera en vigueur le 1er janvier 2000. Il s'agit, notamment:

- d'assurer l'effectif des officiers dès l'an 2000;
- de diminuer l'effectif réglementaire actuel de 420000 hommes en le ramenant ainsi à 355000 hommes environ;
- d'intensifier le dialogue avec les différents milieux économiques afin de trouver une meilleure harmonisation des carrières civiles et militaires pour les personnes intéressées à l'avancement.

Cette nouvelle étape «PROGRESS» vise à renforcer l'«Armée 95», sans pour autant anticiper sur la prochaine réforme «Armée suisse XXI».

J'aimerais relever un élément important qui demeure dans toutes les étapes: l'instruction. L'instruction militaire est destinée à des adultes. Or, un haut niveau d'instruction et d'engagement dans une communauté militaire ne peut être atteint que lorsque le climat de formation repose sur le respect

mutuel entre supérieurs et subordonnés.

L'instruction exige de l'engagement et une volonté marquée de vouloir réussir: sans défi, sans challenge, sans continuité, il ne peut y avoir de réussite, surtout si l'on pense aux adaptations et restructurations à venir!

Cette instruction a pour but ultime l'aptitude des militaires et des formations à remplir les missions qui leur sont confiées, en temps utile, non seulement en cas de guerre, mais également en situation de crise et/ou de subsidiarité. Elle doit permettre aux cadres et à la troupe d'accomplir leur mission malgré l'influence de lourdes pressions. Par conséquent, les exigences imposées seront élevées et ciblées de façon précise.

Durant ces étapes de transition, il s'agit absolument de «conserver le savoir-faire». Ceci est tout particulièrement vrai dans le montage d'exercices qui sont importants pour la formation des cadres, que ce soit des chefs de section, des commandants de compagnie ou des commandants de bataillon/groupe. Les nombreuses intro-

ductions de nouveaux matériels favorisent une tendance à renoncer à la mise sur pied de tels exercices. Ce danger existe ! Il ne faut en aucun cas perdre cet acquis, ce savoir-faire ; il serait difficile de le récupérer, et cela nécessiterait beaucoup trop de temps.

Réussir dans le cadre de l'instruction, c'est :

- garder et maîtriser l'acquis, le savoir-faire qui permet de remplir sa mission avec confiance ;

- obtenir un vrai « label de qualité » ; la réputation de l'armée dépend avant tout de la qualité de l'instruction ;

- innover dans la mise en œuvre d'exercices pratiques,

intéressants, qui apportent chaque jour de nouveaux problèmes à résoudre.

Adaptation, transformation signifient conserver notre acquis, notre savoir-faire pour mieux aller de l'avant !

**Divisionnaire  
André Liaudat,  
cdt div ter 1 et  
président de l'ARMS**

<b>Effectifs des forces armées de l'OTAN au 1<sup>er</sup> janvier 1999</b>			
<b>Pays</b>	<b>Population (en millions)</b>	<b>Forces armées en 1999</b>	<b>Forces armées en 1975</b>
Allemagne	82,481	335 000	510 000 <sup>1</sup>
Belgique	10,198	43 000	90 000
Canada	30,381	66 000	
Danemark	5,249	29 000	
Espagne	39,367	196 000	290 000
Etats-Unis	268 345	1 554 000	
France	58,724	475 000	
Grande-Bretagne	58,965	218 000	
Grèce	10,564	206 000	160 000
Hongrie	10,200	60 000	100 000
Islande	0,272	—	
Italie	57,512	419 000	430 000
Luxembourg	0,423	1 000	
Norvège	4,404	36 000	
Pays-Bas	15,674	57 000	100 000
Pologne	38,600	214 800	280 000
Portugal	9,947	72 000	
Tchéquie	10,400	60 000	
Turquie	64,260	820 000	

*D'après calendrier de l'OTAN 1999.*

<sup>1</sup>République fédérale d'Allemagne.